

# LETTRE DE LIAISON

Des militants combattant  
pour le **Front Unique**  
des organisations syndicales  
de l'enseignement public

N°298  
20 avril 2020

ISSN 1245 - 0286

<http://www.frontunique.com>

*Intervention du représentant Front Unique au BDFN de la FSU, par visioconférence (20 avril 2020)*

---

*La responsabilité des dirigeants syndicaux enseignants c'est d'exiger:*

**Pas de réouverture des établissements d'enseignement public le 11 mai**

**Rupture de toutes les « concertations » en vue d'accompagner cette réouverture**

**Retrait immédiat de l'ordonnance du 14 avril qui vole jusqu'à dix jours de congé ou de RTT  
aux fonctionnaires non-enseignants**

---

Le 13 avril, Macron a annoncé la réouverture dite « progressive » des établissements d'enseignement public à partir du 11 mai. Il a précisé : « *le gouvernement, dans la concertation, aura à aménager des règles particulières.* » Blanquer à sa suite s'est adressé aux enseignants à travers un mail et une vidéo titrés : « *concertation et préparation d'une ouverture progressive des établissements scolaires* ».

Il s'agit donc d'une « concertation » de commande, avec pour seul objectif non négociable d'accompagner la réouverture des écoles.

Pour les besoins de la cause, il invente de premiers reculs de l'épidémie dans le pays, sous prétexte que le nombre d'hospitalisations serait en baisse. C'est une manipulation grossière : si la sélection préalable à l'admission dans les hôpitaux est drastique, le nombre de contaminés, de morts ne cesse d'augmenter chaque jour.

Après plus d'un mois de confinement, comment expliquer cette amplification de l'épidémie dans la réalité? La réponse est simple : le virus se propage à travers, et frappe en premier, ceux qui sont contraints d'aller travailler. Voilà les conditions dans lesquelles Macron appelle à la réouverture des écoles !

Comment expliquer que les petits commerces, les restaurants, les universités doivent rester fermés tandis que les écoles sont sommées de rouvrir leurs portes ? Tout simplement parce que la réouverture des écoles n'a rien à voir avec la situation sanitaire.

**On mesure dès lors tout le cynisme, toute l'obscénité de l'évocation des conditions de vie des couches populaires, la main sur le cœur et la larme de crocodile à l'œil : au nom de la « fracture scolaire » dans les quartiers populaires, Macron justifie une catastrophe sanitaire décuplée dans la classe ouvrière et dans tout le prolétariat !**

Car ce dont il s'agit, c'est bien de faire revenir la classe ouvrière, la seule classe productrice de plus-value sur les lieux de travail. Face à la crise économique dévastatrice qui ne fait que commencer, qui est la crise du mode de production capitaliste, dans tous les pays à commencer par ceux où la pandémie fait des ravages, les représentants des gouvernements au service des capitalistes se ruent dans la course pour faire rouvrir les usines et les chantiers.

En France, dès avant le 11 mai, les « concertations » et les protocoles de reprise du travail s'enchaînent : dans le BTP, à But, à Michelin, etc.

L'annonce de la réouverture des établissements d'enseignement public par Macron a constitué un signal adressé au patronat. Le MEDEF a d'ores et déjà félicité Macron. Les travailleurs, leurs familles, leurs enfants,

les enseignants sont traités en masse de manœuvre du capitalisme en crise, « chair à virus » sur l'autel des profits.

**La question du 11 mai et des « concertations » organisées autour de la reprise du travail concerne donc l'ensemble des travailleurs, l'ensemble du mouvement ouvrier.**

Les collègues n'ont jamais cessé de travailler. Ils ne veulent pas de la réouverture des établissements d'enseignement public le 11 mai. Ils savent que cette opération est la certitude d'une catastrophe sanitaire meurtrière. Ils n'ont pas oublié que le premier mort du coronavirus en France a été un enseignant.

Du côté des directions syndicales dans leur ensemble, le discours tenu c'est : « *Le gouvernement doit apporter des garanties.* » La réponse, on la connaît déjà et il faut mettre fin au faux suspense : il n'y a et il n'y aura aucune garantie. Un seul établissement scolaire nécessiterait pour rouvrir des centaines de masques chaque jour. Quant aux tests qu'il faudrait étendre à toute la population scolaire, il faudrait en outre les renouveler fréquemment. Macron y a déjà répondu : ils ne seront effectués que pour les personnes présentant des symptômes... alors même que les enfants contaminés sont asymptomatiques !

La réalité, on va pouvoir la mesurer dès cette semaine en Polynésie où le confinement a commencé plus tard et où la réouverture s'effectue dès cette semaine : une fois formulé l'« avis » non-contraignant des directions syndicales, la réouverture s'effectue aux conditions du gouvernement, sans masques, sans gel, et bien souvent sans point d'eau en nombre suffisant. Une politique criminelle.

**Alors, il n'y a aucun sens, aucun intérêt du point de vue des enseignants et personnels à participer aux « concertations » pour la réouverture des établissements scolaires. Y aller, c'est se placer en contradiction totale avec la volonté des collègues, avec la défense de leurs intérêts matériels et moraux. Et la vie est l'intérêt matériel et moral fondamental pour tous les travailleurs !**

La méthode du gouvernement pour faire passer ses décisions n'a pas changé : d'un côté, la « concertation » avec les dirigeants syndicaux pour les associer à sa politique, de l'autre, la matraque dirigée contre les travailleurs. C'est le sens qu'il faut donner à l'ordonnance du 14 avril, prise en application de la loi d'urgence, qui vole jusqu'à dix jours de congé et de RTT aux fonctionnaires non-enseignants à commencer par les catégories C. Il s'agit de tordre le bras de ces travailleurs pour les contraindre à la reprise du travail au détriment de leur santé.

Cette première attaque contre les fonctionnaires n'est qu'un début. C'est le signal d'une offensive de grande ampleur pour faire payer la crise et les plans de « relance » aux fonctionnaires. Discuter avec le gouvernement dans ces conditions, c'est consentir, et à l'ordonnance, et à tout ce qui s'ensuivra.

**Raison de plus pour rompre toute « concertation » avec le gouvernement et exiger le retrait immédiat de cette ordonnance !**

Dans les écoles et dans tous les établissements d'enseignement public, les enseignants et personnels doivent faire remonter collectivement leurs exigences à leurs syndicats :

- pas de réouverture des établissements d'enseignement public le 11 mai
- rompez toutes les « concertations » mises en place en vue d'organiser cette réouverture
- exigez le retrait immédiat de l'ordonnance du 14 avril

Il est de la responsabilité de la FSU de reprendre ces exigences à son compte.

Il est également de la responsabilité de la FSU de s'adresser aux dirigeants des organisations ouvrières, ceux de la CGT et de FO en particulier, pour qu'ils rompent toutes les discussions en vue du retour imposé des travailleurs sur leurs lieux de travail.